



Objet : Saison 2024-2025

Laval, le 11/08/2024

Bonjour à tous,

Le rythme reprend avec une nouvelle saison et ainsi nous pouvons commencer à envisager la rentrée sportive pour la saison 2024-2025.

## **INITIATION ET ENTRAÎNEMENTS**

Le retour à la salle est prévu à partir du mercredi 4 septembre 2024 sur les horaires habituels. La porte ouverte de l'US Laval Tir à l'arc se fera le 7 septembre de 13h à 18h dans notre salle

## **La licence**

Merci de venir avec les dossiers complets téléchargeables sur le site du club.

Les dossiers d'inscriptions sont à rendre complet :

Feuille d'inscription, attestation médicale, fiche médicale d'urgence et fiche contrôle dopage pour les mineurs

Certificat médical ou l'attestation si votre certificat en cours a moins de 3 ans, pensez à vérifier la date de votre certificat pour le faire renouveler si besoin (certificat antérieur à 2021)

Inscription

Cliquez ICI

La licence est payable en chèques, tickets CAF, tickets MSA, chèques vacances.  
Si besoin règlement en 3 fois maximum sauf en liquide. Il est demandé d'éviter les règlements en liquide. La licence est dématérialisée, une adresse mail sera nécessaire. Pour ceux qui n'en n'ont pas on utilisera celle du club.

Paiement Ligne

### Le prix des licences

Compte tenu des difficultés rencontrées lors de la saison 2023/2024 le tarif des licences a été réduit. Les licences compétition donnent accès à la prise en charge de l'inscription des concours suivant le règlement du club disponible sur le site internet

### Avantages du club :

Entraînement suivi des archers par un DE en cours de formation  
Salle permanente chauffée, créneaux en salle à 70m  
Terrain extérieur de 14 cibles accessible en permanence  
Un parcours de tir en campagne  
Atelier et stages spécifiques pour les archers

### Prix des licences

Licence Jeunes 150€  
Licence Adulte débutant non compétiteur 150€  
Licence Adulte confirmé et compétiteur 180€

"A compter de la rentrée 2024, les licenciés "première année" devront investir pendant l'année dans les matériels personnels suivants : carquois, palette, protège-bras ,flèches ; achat groupé par le club (l'arc est prêté par le club). Dès la seconde année de licence, les licenciés devront soit investir dans une poignée d'arc et viseur personnel soit louer ce matériel au club (30€ l'année). Le club s'engage à aider et guider les licenciés pour identifier le bon matériel et les sources éventuelles d'achat. "



**Horaires des entrainement (ceux-ci peuvent être sujet à modification suivant les disponibilités des bénévoles et du salarié) :**

Saison Hiver au Palindrome :

- **Jeunes débutants** : Mer et Sam. 14h30-16h00
- **Jeunes compétiteurs\*** : Mer et Sam. 16h00-18h00
- **Adultes débutants** : Mar et Jeu. 18h00-20h30
- **Adultes confirmés\* et compétiteurs\*** : Mer et Ven 18h00-20h30

Saison été à Viloiseau :

- **Jeunes débutants et compétiteurs\*** : Mer et Sam. 14h00-16h00
- **Adultes débutants et confirmés\*** : Mar et Ven. 18h00-20h30

\*Un accès libre au terrain et à la salle est possible sur demande.

Ces horaires sont donnés à titre indicatif, compte tenu des situations inconnues que l'on peut avoir (contrainte sanitaire, effectif inscrit...) L'accès libre à la salle nécessite la demande d'une clef et un respect strict des consignes de sécurité.

Bonne année sportive

Sportivement et cordialement

Le Bureau

**USLAVAL**  
Tir à l'Arc



**USLaval Tir à l'arc**  
Mail : [tirarc.usl@gmail.com](mailto:tirarc.usl@gmail.com)  
Téléphone : +33 6 17 50 59 81

Association sportive Loi 1901  
25 Rue Albert Einstein (Palindrome), LAVAL,  
France



Site internet : [tirarc.uslaval.fr/](http://tirarc.uslaval.fr/)